



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2898
16 février 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Gaza : jusqu'où ira le bain de sang ?



Le 9 février, à Rafah.

MOHAMMED TALATENE DPA ABACA

Mayotte

**Déchaînement
xénophobe**

Page 4

Attal

**À l'attaque contre
les travailleurs**

Page 3

Ouvriers agricoles

**Les exploités
de la terre**

Page 15

Leur société

- Attal: à l'attaque contre les travailleurs 3
- Victimes du 7 octobre: le cynisme d'État de Macron 3
- Mayotte: Darmanin s'aligne sur l'extrême droite 4
- Un «rideau de fer maritime» meurtrier 4
- Droit du sol: la campagne xénophobe relancée 4
- Badinter: une caution morale de Mitterrand 5
- Belloubet ministre: au suivant! 5
- Aurore Bergé: une drôle de féministe 5
- Pétrole en Aquitaine: les profits avant tout 6
- TotalEnergies: 100 ans d'exploitation des peuples 6
- Nos lecteurs écrivent: alerte sur les gaz réfrigérants 6
- Nucléaire: une fusion qui menace la sûreté 7
- Contrôles sanitaires: le compte n'y est pas 7
- Conteneurs toxiques, dockers en danger 7

Dans le monde

- Gaza: nouvelle offensive meurtrière 8
- OTAN: alliances entre brigands 8
- Sénégal: un ami de la France assassine 9
- CAN: un stade contre le silence 9
- Ukraine: le président, l'état-major et leur chair à canon 10
- Inde: campagne électorale et lutte de classe 10
- Union Européenne: vers un Schengen militaire? 16
- Italie: chez Stellantis, menaces patronales et démagogie 16

Il y a 90 ans

- Février 1934: le drame du prolétariat autrichien 11

Dans les entreprises

- Roissy Aéroport 12
- LCL - Paris 12
- Groupe Safran 12
- Calais: manifestation contre les licenciements 13
- Aides à domicile - Oise 13
- Cotelte - Rhône 13
- SNCF: vive la grève des contrôleurs 13
- Fonderies de l'Authion Angers 14
- Solodi Lacoste - Troyes 14
- Arras: infirmières libérales en colère 14
- Thales - Cholet 14
- Saliés agricoles: les ouvriers de la terre face aux patrons de l'agriculture 15

Agenda

- Les fêtes de Lutte ouvrière 3

Gaza: jusqu'où ira le bain de sang ?

Jusqu'où ira le gouvernement israélien dans le massacre à Gaza ? Combien de destructions et de cadavres lui faudra-t-il encore ?

En 120 jours, l'armée israélienne a largué plus de bombes sur Gaza que les États-Unis n'en ont déversées sur l'Irak en 2003. Avec 28 000 morts et 100 000 blessés officiellement recensés, cette minuscule bande de terre s'est transformée en mouvoir. Et maintenant Netanyahu lance une offensive sur Rafah, bombardée depuis le 9 février !

Cette ville, au sud de la bande de Gaza, concentre 1,3 million de déplacés palestiniens et constitue le seul point d'entrée de l'aide humanitaire sur le territoire. Mais, pour Netanyahu, ce n'est pas un problème: il faudra que «les civils évacuent».

Ce seul plan d'évacuation fait froid dans le dos. La population réfugiée à Rafah survit dans des tentes de fortune, avec des blessés et des malades, avec des enfants et des personnes âgées à bout de forces. Leur vie ne tient qu'au fil qui les relie aux points de ravitaillement en eau et nourriture assurés par des ONG. Alors, partir ? Comment ? Et où, sachant que l'Égypte ne veut pas ouvrir sa frontière ?

Netanyahu justifie cette nouvelle escalade par la nécessité de détruire les dernières poches de combattants du Hamas. C'est en réalité une politique de terreur contre toute la population. Déjà pris pour cibles, les Palestiniens de Gaza sont en train d'être affamés, puisque le gouvernement israélien et, avec lui, les États-Unis et la France ont coupé les vivres à l'agence de l'ONU, l'Unrwa, leur ultime bouée de secours.

«Tant que ces gens sont en bonne santé, ils continueront de se battre. Mais si on les prive de tout, on parviendra à arrêter la guerre», s'est vanté un colon israélien, prêt donc à assumer une épuration ethnique.

Si cette politique de terreur vise à briser les Palestiniens de Gaza pour de longues années, elle fait aussi naître les prochaines générations de révoltés et de combattants.

Quand les armes se tairont, personne ne sera en paix. Ni les Palestiniens qui pleureront leurs morts et reconstitueront leurs forces pour le combat. Ni les Israéliens qui vivent en permanence la main sur la gâchette, derrière des barbelés

toujours plus hauts.

Depuis la création de l'État d'Israël, ses dirigeants, soutenus par le monde impérialiste, assurent aux Juifs qu'ils leur garantissent la paix et la sécurité, loin de l'antisémitisme et du génocide dont ils ont été victimes.

Les Arabes n'étaient pour rien dans les persécutions qui ont culminé en Allemagne nazie, avec la complicité plus ou moins ouverte des autres grands pays impérialistes, mais c'est à leurs dépens que s'est faite la promesse de construire un havre pour les Juifs.

La promesse était totalement illusoire car, comme le disait Karl Marx, «un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre». Et, en 75 ans d'existence, Israël a été en guerre de façon quasiment ininterrompue. Tant que les massacres, la colonisation et les exactions contre les Palestiniens de Gaza et ceux de Cisjordanie et d'Israël même se poursuivront, la population juive israélienne n'aura ni paix ni sécurité.

La tragédie qui se déroule à Gaza va déterminer l'avenir du Moyen-Orient, pour des décennies. Et qui peut être sûr qu'elle n'embrasera pas la planète toute entière ? Même les États-Unis, les premiers maîtres du monde, le craignent. Et pour cause ! Leur politique de pillage et toutes les guerres qu'ils ont menées au Moyen-Orient y ont engendré l'instabilité générale. Et ils ne font pas grand-chose pour que Netanyahu et ses acolytes d'extrême droite ne mettent pas le feu à la région.

Déjà, la guerre de Gaza a ses répliques au Sud-Liban où les camps de réfugiés palestiniens sont nombreux et où le Hezbollah soutenu par l'Iran est un État dans l'État. Elle s'est étendue à la mer Rouge où les Houthis du Yémen attaquent des navires commerciaux. Elle a ressurgi en Irak et en Syrie où de nombreuses milices prospèrent sur la désolation et la haine semées par les interventions occidentales successives.

De fait, l'engrenage guerrier est lancé. Et les puissances impérialistes, qui ont fabriqué le conflit opposant les Juifs aux Arabes en Palestine, sont incapables de l'arrêter. La seule alternative à cette marche à la guerre est celle que les exploités du monde entier pourraient représenter en s'attaquant à leurs propres dirigeants et à l'ordre capitaliste qu'ils incarnent.

Nathalie Arthaud



Bombardements sur Rafah, le 8 février.

ABED RAHIM KHATIB DPA MAXPPP



Attal : à l'attaque contre les travailleurs

Samedi 10 février, les agriculteurs avaient démonté leurs barrages et Gabriel Attal avait fini de composer son gouvernement. Il pouvait donc le réunir en séminaire et lui indiquer la voie à suivre, détaillée le lendemain pour *Le Parisien Dimanche*.

Il y avait là une redite de son discours de politique générale et de sa longue liste d'attaques antiouvrières. Mais, deux semaines ayant passé, Attal y a ajouté de nouvelles pointes. Ainsi, 12 milliards d'euros d'économies sur le budget de l'État seront à trouver sur les budgets dits sociaux, qui constituent, d'après le Premier ministre, la moitié des dépenses publiques. Et de préciser qu'il faut continuer dans la même veine, celle de la suppression de l'ASS, de la baisse des allocations chômage, de l'augmentation des franchises médicales, du travail obligatoire pour les allocataires du RSA. En revanche, on ne touchera pas au budget de l'armée, ni à celui de la police.

L'autre façon d'économiser les deniers de l'État consisterait à augmenter le temps de travail et la productivité des agents des services publics. Attal s'y engage et son ministre de la Fonction publique, Stanislas Guérini, enfonce le clou et promet de faciliter les licenciements d'agents de l'État et des collectivités territoriales. Cette démagogie antifonctionnaires n'est pas seulement verbale. Elle se traduit en salaires bloqués et en conditions de travail dégradées pour les agents, particulièrement

pour ceux qui occupent les emplois les plus pénibles, les moins payés et les plus indispensables, ceux à qui ces mêmes responsables politiques tressaient des couronnes pendant l'épidémie de Covid. Ils sont redevenus invisibles, considérés comme trop coûteux et seraient désormais licenciés. Cela se traduit aussi par des services publics dégradés et, là encore, c'est la partie la plus démunie de la population qui trinque.

Le Premier ministre a tout de même voulu annoncer une mesure positive, quelque chose qui ressemblerait à un progrès. Il a donc promis que, contrairement à l'été dernier, il n'y aurait plus l'été prochain de zones entières privées de médecins, de services d'urgences et de maternités. Chaque département sera doté d'un SAS, un Service d'accès aux soins, qu'on se le dise ! En réalité, on pourra seulement appeler le 15 et attendre le temps qu'il faut pour s'entendre dire, par exemple, que le service d'urgence le plus proche est à 50 kilomètres et ferme à 20 heures...

Le distributeur gouvernemental de mauvais coups et de promesses bidon, en revanche, ne ferme jamais.

Paul Galois

Victimes du 7 octobre : le cynisme d'État de Macron

Le 7 février, quatre mois après les attaques du Hamas, une cérémonie aux Invalides voulait rendre hommage aux quarante-deux ressortissants français tués. Une occasion pour Macron de se servir de ces morts pour justifier sa politique.

En fait, la cérémonie a permis à Macron de montrer qu'il continue bien à soutenir le massacre et la barbarie en cours à Gaza.

Bien sûr, depuis quelques semaines, plusieurs dirigeants, dont Biden et Macron, se sont sentis obligés d'émettre quelques réserves, orales et parfaitement hypocrites, devant les ravages sans nom que l'armée de Netanyahu inflige à la population gazaouie. Mais dans les faits, leur soutien est resté total, illustré par l'envoi d'armes, comme par l'arrêt des financements à l'Unrwa, l'agence de l'ONU qui organise l'aide à la population

palestinienne.

Macron a affirmé que les attaques du Hamas seraient « le plus grand massacre antisémite de notre siècle », et que « l'indicible a ressurgi des profondeurs de l'histoire », en référence au génocide des Juifs au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Cette comparaison entre l'attaque du Hamas et les crimes nazis est parfaitement mensongère. Le Hamas est une organisation qui fait la guerre à l'État d'Israël et non aux Juifs en général. Macron le sait très bien mais lui, Netanyahu, l'extrême droite israélienne et tous les gouvernements des grandes

puissances veulent semer cette confusion pour justifier les crimes contre les Palestiniens et la politique impérialiste.

L'antisémitisme est une plaie, un danger qu'il faut combattre. Mais les propos de tous ces politiciens qui pataugent dans le sang des peuples n'ont rien à voir avec ce combat. L'Élysée a également parlé d'organiser un « temps mémoriel » pour les victimes franco-palestiniennes de la guerre. Mais, au vu de son positionnement, il est peu probable que leurs familles s'en réjouissent.

L'instrumentalisation des souffrances des familles de victimes ou d'otages opérée par Macron montre que celui-ci ne se soucie de la vie humaine que quand cela peut justifier sa politique.

Thomas Baumer

Cercle Léon Trotsky

L'Union européenne s'enfonce dans la crise, pour une Europe des travailleurs !

Samedi 2 mars à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)



18, 19 et 20 mai : la Fête de Lutte ouvrière à Presles

La Fête de Lutte ouvrière à Presles (Val-d'Oise) aura lieu samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai, pendant le week-end de la Pentecôte.

La carte d'entrée est en prévente à 15 euros jusqu'au dimanche 21 avril, puis à 20 euros jusqu'au mercredi 15 mai. Après cette date et sur place à l'entrée de la fête, elle coûtera 25 euros. Les bons d'achat coûtent 4 euros, pour une valeur de 5 euros à la fête.

Nos lecteurs peuvent acheter leur carte auprès de nos militants, ou sur le site :

<https://fete.lutte-ouvriere.org/billetterie>

Fêtes régionales

Saint-Denis

- Samedi 24 février de 16h à minuit
- Salle de la Légion-d'Honneur
- Débat avec Jean-Pierre Mercier à 18 heures

Metz

- Dimanche 17 mars à partir de 11h
- Centre d'activités et de loisirs des Plantières (CALP)

Beauvais

- Dimanche 17 mars à partir de 11h
- Espace Pré-Martinet

Mayotte: Darmanin s'aligne sur l'extrême droite

Darmanin a annoncé le 11 février que le gouvernement veut enlever, pour Mayotte, le « droit du sol » qui encadre les modalités d'acquisition de la nationalité.

Depuis 2018, ce droit était déjà soumis à des conditions restrictives à Mayotte. Avec l'abandon du droit du sol, les enfants nés dans ce département de parents étrangers ne pourront plus devenir français. Darmanin répond favorablement aux revendications de l'extrême droite, reprises par une majorité d'élus locaux. Il conforte les plus xénophobes et réactionnaires, par exemple, le sénateur Thani Mohamed Soihili qui propose d'imiter le Royaume-Uni, qui veut déporter les réfugiés au Rwanda, en trouvant un pays africain avec lequel passer des accords du même type : « *Ceux qui arriveraient à Mayotte seraient immédiatement reconduits vers ce pays tiers pour y déposer leur demande. Cela*

concernerait aussi les Comoriens. Ce système traiterait toute demande qu'il s'agisse d'asile ou de carte de séjour. »

La visite de Darmanin va donner des ailes aux militants des Forces vives qui s'en prennent aux immigrés et se constituent peu à peu en milice. Ils ont commencé à se substituer à la police et ont contrôlé les papiers et les cartes d'embarquement de ceux qui voulaient prendre la barge qui rallie Petite-Terre, où se situe l'aéroport ! Tout cela sous le regard complice des policiers. Ils ont aussi barré l'accès à des lotissements HLM pour contrôler qui y habite et empêcher que des étrangers puissent y être logés. Mardi 6 février, ils ont brûlé les matelas des réfugiés qui dorment dans la rue

près des locaux de l'association Solidarité Mayotte, qui tente de venir en aide aux migrants et est pour cela la cible des xénophobes.

La population de Mayotte est excédée par la délinquance, par les gangs qui s'en prennent aux petits commerces, aux écoles, voire qui érigent des barrières pour rançonner les automobilistes. Mais ce n'est ni en condamnant des milliers d'enfants à la misère ni en leur enlevant la possibilité de devenir français que les Mahorais pourront vivre en paix.

La répression qui sévit à Mayotte, où plus de 25 000 pauvres sont renvoyés chaque année aux Comores, tout comme l'opération Wuambushu au printemps 2023, ont laissé des milliers de mineurs livrés à eux-mêmes dans les bidonvilles. Environ 15 000 enfants ne seraient pas scolarisés. Si certains de ces enfants



Mamoudzou, le 11 février.

finissent dans des gangs, ce n'est pas parce qu'ils sont étrangers, mais parce que l'État français les a privés de leurs parents !

L'absence de logements, d'écoles, de places à l'hôpital et même d'un système de santé digne de ce nom vient du mépris de l'État français pour le sort des habitants de l'archipel. Qui n'a pas remplacé l'ensemble des robinets de l'île, engendrant une pollution au plomb, comme l'ont révélé en décembre les autorités sanitaires ? C'est l'État français, pas les travailleurs comoriens. Qui a détourné les fonds pour la

construction de l'usine de dessalement d'eau ? C'est Vinci construction, groupe capitaliste français, avec la complicité bienveillante des services publics, pas les réfugiés somaliens.

Lors de l'indépendance des Comores, la France a voulu maintenir Mayotte dans son giron pour des raisons stratégiques et économiques, pas pour assurer un avenir à sa population, que les gouvernements successifs méprisent autant que les étrangers désignés comme boucs émissaires.

Tania Lemel

Un « rideau de fer maritime » meurtrier

La suppression du droit du sol ne pouvant se décréter, Darmanin a annoncé une série de mesures xénophobes et sécuritaires immédiates : un « rideau de fer maritime » contre l'immigration illégale et une nouvelle opération de démantèlement de bidonvilles, nouvelle chasse aux plus pauvres.

Le bras de mer qui sépare l'île comorienne d'Anjouan de celle de Mayotte est déjà devenu un cimetière marin depuis que la France a imposé une frontière en 1995. Les femmes et les hommes qui fuient la misère ou qui veulent rejoindre leur famille, se lancent sur l'océan dans des embarcations de fortune, les kwassas-kwassas. Le Sénat avait estimé que plus de 10 000 personnes étaient mortes lors de la traversée entre 1995 et 2012. Une autre partie des migrants qui arrivent à Mayotte viennent d'Afrique. Ils sont environ 1 500 à avoir fui la guerre civile qui ravage le Kivu en République Démocratique du Congo (RDC) ou la famine qui frappe la Somalie.

Tous les « rideaux de fer » du monde n'empêcheront pas ceux qui fuient les atrocités de tenter le passage,

comme en Méditerranée. Des réfugiés africains du campement de Cavani à Mamoudzou, chef-lieu de l'île, ont témoigné dans un journal local. Impossible de retourner en RDC où leur village a été ravagé par l'armée congolaise et les groupes rebelles. L'un d'eux raconte : « *Je n'avais pas le choix, pour vivre il fallait fuir.* » Une femme a perdu son mari et quatre de ses sept enfants dans la traversée. Aujourd'hui, elle vit sous une tente, sans eau potable ni sanitaires, et ses trois enfants qui ont survécu à la traversée sont maintenant malades.

Les mesures annoncées auront pour seul effet d'engendrer de nouvelles victimes parmi ceux qui prennent la mer et de durcir encore la vie des survivants.

T. L.

Droit du sol : la campagne xénophobe relancée

Le coup de menton de Darmanin à propos du droit du sol à Mayotte vise à montrer que le gouvernement est intraitable avec les étrangers.

Il relance, en métropole, la campagne xénophobe alimentée par les longs mois du débat parlementaire sur la loi Asile et Immigration. Toutes les variantes de l'extrême droite ont d'ailleurs salué cette proposition et réclamé que cette mesure s'applique à l'ensemble du pays.

Le droit du sol, écorné ou remis en cause à de nombreuses reprises dans le passé, notamment avec

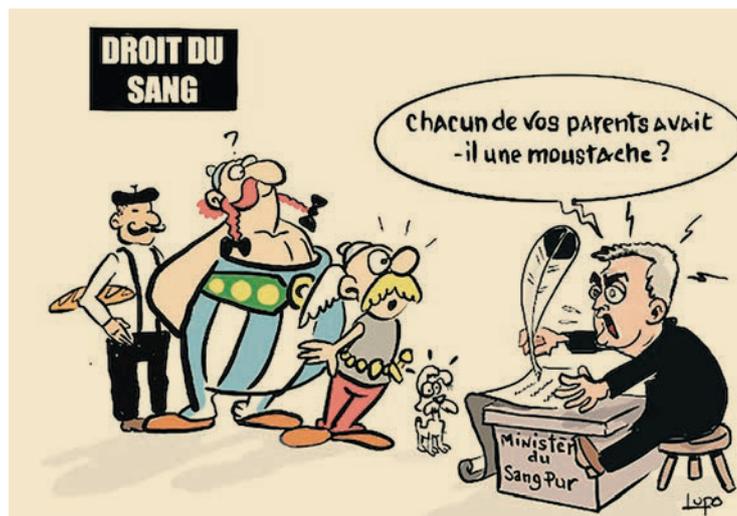
les lois Pasqua en vigueur entre 1993 et 1998, permet qu'un enfant né en France de parents étrangers devienne français à sa majorité ou à partir de ses 13 ans, sous certaines conditions restrictives. Ce droit du sol n'est ni un privilège, ni une protection, ni une rente. Un riche étranger disposant d'un solide réseau de relations dans l'appareil d'État ou le monde des affaires a

bien plus de droits et de facilités qu'un enfant né en France d'une mère étrangère femme de ménage.

La remise en cause du droit du sol, comme la déchéance de la nationalité ou l'instauration de la préférence nationale pour toucher des allocations familiales ou de logement, sont devenus les hochets des politiciens qui font de la xénophobie leur fonds de commerce électoral. La suppression du droit du sol à Mayotte nécessitant une loi, et sans doute une révision constitutionnelle, le petit milieu des politiciens et journalistes va pouvoir se disputer pendant des mois en s'accusant de laxisme ou en invoquant les « valeurs de la République », chaque clique monnayant ses voix pour fournir à Macron la majorité qu'il n'a pas.

Cette propagande odieuse est un poison mortel. Elle sème la division entre les exploités et sert à cacher les véritables responsables des bas salaires, du chômage et de la violence.

Xavier Lachau



Badinter : une caution morale de Mitterrand

La disparition de Robert Badinter a donné lieu à une avalanche d'hommages, en particulier pour son combat contre la peine de mort et sa détermination à la faire abolir.

Jusque-là, aucun autre politicien, même de gauche, n'avait eu le courage de mener cette lutte qui n'avait alors plus rien d'un combat d'avant-garde : sur les dix pays de la Communauté européenne de l'époque, seules la Belgique et la Grèce n'avaient pas encore aboli cette peine. C'est donc à Badinter qu'on doit en 1981 une des seules mesures progressistes du gouvernement Mitterrand. Elle souligne surtout, par contraste, la lâcheté de tous les politiques de l'époque, et y compris de nombre de ceux qui la louent aujourd'hui.

S'il était convaincu de la nécessité d'abolir la peine de mort, Badinter n'était pas pour autant un défenseur des malheureux, mais un avocat d'affaires dont les clients réguliers étaient de

très grands patrons, comme le capitaliste le plus riche de France de l'époque, Boussac.

En tant que ministre de la Justice du gouvernement Mitterrand entre 1981 et 1986, il fit siennes toutes les attaques antiouvrières des gouvernements d'alors : forfait hospitalier, suppression des mesures d'indexation des salaires sur les prix, massacres de l'emploi dans la sidérurgie, vagues de privatisations à partir de 1984, etc. L'humaniste ne semblait pas choqué que des millions de travailleurs commencent à s'enfoncer dans la pauvreté.

Badinter ne critiqua jamais non plus les opérations militaires menées alors par l'impérialisme français un peu partout sur la planète, comme l'opération au Tchad en 1983, pour soutenir Hissène Habré, un



Mitterrand et Badinter en 1975.

dictateur ayant assassiné plus de 40 000 personnes. Il faut aussi rappeler que Mitterrand avait été ministre de la Justice pendant la guerre d'Algérie. C'est à ce titre qu'il avait soutenu la condamnation à mort et l'exécution de 45 militants algériens et refusé de gracier un militant communiste français qui soutenait le FLN, Fernand Iveton. En matière de peine de mort, Badinter aida donc son ami

Mitterrand à se donner une autre image et à jeter un voile sur ce passé. Et pas seulement sur celui-ci.

Badinter, dont le père juif avait été assassiné dans les camps d'extermination nazis, a choisi de rejoindre ce politicien, devenu socialiste par opportunisme, qui avait été d'extrême droite dans sa jeunesse. Et qui, en tant que garant de la stabilité de l'État, refusa toujours de reconnaître la responsabilité de celui-ci dans la déportation des Juifs, en rejetant tout sur Pétain. Pour redorer le blason de l'État de la bourgeoisie française saluée par la collaboration et par les mesures antisémites, Mitterrand comme Badinter étaient d'accord pour masquer que la majorité des parlementaires

de la Troisième République avaient confié les pleins pouvoirs à Pétain et que nombre de hauts fonctionnaires et hommes politiques, comme Papon... et comme Mitterrand, avaient pu sévir sous la République aussi bien que sous Vichy.

Servir le grand patronat, Badinter le fit aussi jusqu'à son dernier souffle. À 87 ans, il écrivit un livre encensé par le Medef, qui visait à démolir le peu de mesures favorables aux salariés dans le Code du travail et qui allait servir de référence à la loi Travail votée en 2015 sous la présidence du socialiste Hollande.

La conscience de classe de Badinter était au moins aussi solide que sa conscience humaniste !

Arnaud Louvet

Belloubet ministre : au suivant !

Après quatre semaines de polémiques autour d'Amélie Oudéa-Castera, Gabriel Attal a nommé une nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet. Une tactique du gouvernement pour amadouer le personnel de l'Éducation.

Nicole Belloubet, rectrice de l'académie de Toulouse jusqu'en 2005, avait effectivement démissionné de son poste pour protester, entre autres, contre la décision du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin de diminuer le nombre d'enseignants. Cerise sur le gâteau, en 2016, elle qualifiait de « fariboles » les propos sur la restauration de l'autorité ou

le port de la blouse. De quoi laisser entendre que cette ministre comprend les besoins de ceux qui travaillent dans l'Éducation.

Mais il n'y a pas à chercher bien loin pour comprendre que la nouvelle ministre appliquera sans sourciller la feuille de route du gouvernement. Déjà, pour la bonne et simple raison qu'elle est d'accord

avec cette dernière. Dans ce même article, elle indiquait la nécessité d'augmenter le salaire des enseignants... à condition qu'ils mettent en place des « projets ». On retrouve là le Pacte proposé aux enseignants à la rentrée 2023, qui les engage à accepter de nouvelles missions, telles que le remplacement des collègues absents, pour obtenir une augmentation de salaire. De plus, Belloubet est une habituée du gouvernement. Elle a été trois ans ministre de la Justice lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron et à l'origine d'un projet de réforme largement contesté par les avocats et magistrats. Alors elle a assez d'expérience pour trouver les mots et les justifications pour ses changements de positions.

Macron et Attal cherchent certainement à donner une caution de gauche à ce gouvernement composé de réactionnaires. Mais une ministre issue du Parti socialiste n'a jamais été une garantie pour les travailleurs ! Elle peut changer de discours plus vite que de chemise.

Joséphine Sina

Aurore Bergé : drôle de féministe

On peut être à la fois ministre chargée de l'Égalité entre les hommes et les femmes et menacer de couper les crédits à des associations féministes : Aurore Bergé réalise le tour de force de manier à la fois ces deux notions a priori irréconciliables.

Mais voilà, il ne s'agit pas de n'importe quelles associations, seulement celles qui n'auraient pas dénoncé « sans ambiguïté » les attaques opérées le 7 octobre par le Hamas. Aurore Bergé compte par conséquent « passer au crible » les propos tenus par les associations féministes pour savoir lesquelles pourront continuer à avoir des subventions de la part du gouvernement. Elle oublie au passage que celles-ci leur servent à assurer des missions telles que la prévention devant les violences conjugales et l'hébergement d'urgence de

femmes subissant de telles brutalités, voire étant en danger de mort.

En ce qui concerne les attentats du 7 octobre, Bergé se garde bien de dire que les associations défendant les droits des femmes se sont aussi dressées contre le sort subi par des victimes du Hamas. Ce qu'elle leur reproche en fait est d'avoir dans le même temps dénoncé le sort des Palestiniens de Gaza, hommes et femmes, victimes à un tout autre niveau des représailles de l'armée israélienne, et chaque jour plus nombreuses.

Marianne Lamiral



Pétrole en Aquitaine : les profits avant tout

Près de 3 000 personnes ont manifesté dimanche 11 février dans les rues de Bordeaux contre les huit nouveaux forages pétroliers que compte réaliser la société Vermilion sur le bassin d'Arcachon.

Vermilion est une petite société pétrolière qui, avec 45 puits de pétrole dans 27 concessions, produit un quart des 12 000 barils produits par jour sur le territoire français, et qui compte bien, peu importe l'avenir de la planète, arrondir ses profits. Le 13 novembre 2023, le tribunal administratif a rendu un avis favorable à son projet d'extension sur le bassin d'Arcachon. Début février, le ministre délégué à l'Énergie, Roland Lescure, s'est lui aussi dit favorable à ce projet, au nom de la loi

Hulot de 2017. Reste à attendre, avant forage, la décision du préfet de région.

La loi Hulot, du nom de l'ex-ministre écologiste, est présentée par le gouvernement et ses promoteurs comme celle qui, au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, va mettre fin à toute exploitation de pétrole sur le territoire français d'ici 2040. En réalité, elle pourrait s'appeler loi Vermilion. Selon l'association les Amis de la Terre, en 2017, cette société a dépensé 500 000 euros en lobbying pour faire sortir

de la loi les mesures les plus contraignantes. Ainsi, les permis de recherche déjà délivrés peuvent permettre d'ouvrir des concessions, et les concessions déjà octroyées peuvent être enrichies de nouveaux forages. En 2018, Total a bénéficié de ces finesses pour obtenir une concession au large de la Guyane. De plus, en 2040, les concessions pourront être prolongées si les exploitants démontrent qu'ils ne sont pas rentrés dans leurs frais. Et leur comptabilité pourra bien sûr le faire.

Quoi qu'il en soit, la production en France ne pèse que 0,0001% de la production mondiale. La loi Hulot n'est qu'un des outils



Bordeaux le 11 février.

servant au gouvernement de paravent écologiste. Ainsi, elle n'impose rien à un géant comme TotalEnergies dont le siège social est pourtant en France et dont la production quotidienne sur les cinq continents se compte en millions de barils.

Selon le GIEC, pour limiter le réchauffement climatique, il faudrait que 80% des réserves de pétrole connues restent enfouies. Cet objectif exigerait un changement profond dans l'organisation de l'économie, changement qui est en fait incompatible avec le

marché capitaliste. La production de pétrole et de gaz bat en effet tous les records.

La lutte contre le réchauffement climatique ne peut pas se limiter à l'arrêt du forage de nouveaux puits en France alors qu'ils se multiplient sur la planète. Le fond du problème est que ceux qui ont la maîtrise du choix des énergies, comme des modes de production et de transport, sont les grands groupes capitalistes et les financiers, qui n'agissent qu'en fonction de leurs profits.

Serge Benham

TotalEnergies : 100 ans d'exploitation des peuples

TotalEnergies annonce 20 milliards d'euros de bénéfices pour 2023. L'entreprise enchaîne ainsi les records ces dernières années, même si les investisseurs en attendaient encore plus. Ce n'est pas la seule.

ExxonMobil, Chevron, BP, Shell et TotalEnergie, les cinq majors pétrolières, ont réalisé 110 milliards de dollars de bénéfices, ce qui équivaut au PIB de pays comme la Bulgarie ou l'Équateur.

TotalEnergies se glorifie de ses 100 ans d'histoire. Ce trust est en effet issu de la fusion de Total, ex-Compagnie française des pétroles

(CFP) et d'Elf Aquitaine. La CFP fut créée par l'État en 1924 pour exploiter le pétrole en Irak, dans l'ancien Empire ottoman qui venait d'être dépecé par les vainqueurs de la Première Guerre mondiale. Le pétrole explique largement l'intérêt des grandes puissances pour cette région.

Quant à Elf, l'entreprise a été fondée par l'État français

autour du pétrole africain. Elle faisait partie des réseaux maintenant connus de la Françafrique qui ont installé les dictatures d'une bonne partie de l'Afrique. Les intérêts pétroliers ont une lourde responsabilité dans la guerre du Biafra au Nigeria, avec 2 millions de morts (1967-1970), et dans celle du Congo Brazzaville (1997), avec 400 000 morts.

TotalEnergies a hérité de cet empire et exploite 100 000 salariés dans 130 pays. En 2023, sa direction a annoncé des projets ou acquisitions en Namibie,

au Suriname et au Brésil. La multinationale s'apprête à forer plus de 400 puits de pétrole en plein cœur d'un parc naturel en Ouganda. Plus de 100 000 personnes en Ouganda et en Tanzanie sont ainsi déposées de leurs terres, sur le passage de son oléoduc, et ne seront que bien peu d'indemnisées.

Ainsi, les 20 milliards de bénéfices de TotalEnergies sont le produit du sang des peuples et de la sueur des travailleurs dans le monde entier.

Charles Legoda

Total fait le plein de profit



Nos lecteurs écrivent : alerte sur les dangers des gaz réfrigérants

« J'ai travaillé pendant 17 ans dans un entrepôt frigorifique où j'ai été intoxiqué par des gaz réfrigérants.

Dans ces entrepôts, le gaz fréon, mauvais pour la couche d'ozone, a été remplacé par du dioxyde de carbone et de l'ammoniac, qui sont mortels à un certain seuil d'exposition. Mais les patrons n'ont aucune obligation d'équiper les travailleurs de capteurs pour mesurer

les concentrations de gaz.

Après des travaux dans mon entreprise pour changer les circuits de gaz, avec des collègues nous avons ressenti une grande fatigue, des palpitations cardiaques, des nausées et des maux de tête. Les médecins que j'ai consultés à l'époque m'ont

diagnostiqué une dépression et, pour les nausées, une gastro-entérite.

Ayant attaqué mon patron en justice, la juge m'a dit que je n'apportais pas la preuve de mon intoxication. Mais comment le faire ? Le gaz n'est détectable dans les urines que quelques heures après l'intoxication. Des années après, lors du procès, c'était trop tard. Aucune enquête pour

vérifier l'entretien des installations n'a eu lieu. Et quand j'ai travaillé ensuite dans un autre entrepôt frigorifique et posé la question de la sécurité autour des gaz, je n'ai eu aucune réponse de la direction. Aujourd'hui, je veux alerter sur les symptômes d'une intoxication aux gaz réfrigérants que très peu de travailleurs du froid connaissent. Irritation des yeux et des

voies respiratoires, palpitations, mauvaise coordination des gestes, des maux de tête, nausées et diarrhées sont les signes d'une intoxication. Si elle se prolonge, elle peut entraîner de graves séquelles.

Et on ne peut pas faire confiance à l'État, à la justice, à l'inspection et à la médecine du travail pour faire face à ce problème.»

Un ouvrier en colère

Nucléaire : une fusion qui menace la sûreté

Le 8 février, les salariés de l'IRSN se sont mis en grève et 600 personnes environ ont manifesté à Paris, aux cris de « IRSN démantelé, sécurité en danger » ou « la transparence c'est la confiance, l'opacité c'est la défiance ».

En effet, il y a juste un an, le gouvernement annonçait qu'il souhaitait démanteler l'Institut de radioprotection et sûreté nucléaire (IRSN) pour le fusionner en grande partie avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le gendarme du nucléaire. Le personnel de l'IRSN s'était alors déjà mobilisé pour dénoncer les dangers pour l'indépendance des experts et des chercheurs de l'institut et pour la transparence vis-à-vis du public.

Un projet de loi en discussion au Parlement prévoit que la fusion soit réalisée dès la fin de l'année. L'objectif annoncé est de « fluidifier » les décisions liées à la relance du nucléaire.

En effet, de nouveaux réacteurs EPR doivent être construits par EDF, qui souhaite en même temps prolonger la durée de vie du parc de réacteurs existants. Des start-up développent aussi des projets

de nouveaux réacteurs de petite taille. Des activités de l'IRSN comme celles relatives à la mesure des rayonnements ou à la sécurité seraient transférées au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Quant aux salariés qui travaillent sur les équipements militaires malgré leur proximité avec l'expertise civile, ils deviendraient aussi salariés du CEA mais rattachés au ministère des Armées.

Les salariés de l'IRSN voudraient bien comprendre pourquoi le gouvernement veut à tout prix imposer ce projet. Pourquoi le faire au moment même où les « gros dossiers » liés à



ÉMILIE MASSEMIN REPORTERRE

Les salariés de l'IRSN il y a un an déjà.

la relance du nucléaire sont sur les bureaux ?

En réalité, c'est sans doute la relative indépendance de l'IRSN qui dérange le gouvernement, attentif aux intérêts des industriels de la filière nucléaire qui veulent aller vite, pour encaisser rapidement les profits. Pour ceux-là, il faudrait mettre une sourdine

à la parole des scientifiques, considérés comme des empêcheurs de tourner en rond. Et les salariés de l'IRSN s'inquiètent bien sûr aussi pour leurs futures conditions salariales et de travail car rien n'est encore précisé sur ce sujet, et ils n'entendent pas se laisser faire.

Correspondant LO

Contrôles sanitaires : le compte n'y est pas

Deux enfants de 18 mois et 7 ans ont été hospitalisés en décembre 2023 après avoir consommé du morbier, un fromage du Jura au lait cru, acheté dans des supermarchés Leclerc.

La bactérie *Escherichia coli* a été incriminée, comme elle l'avait été dans les intoxications alimentaires des pizzas Buitoni, produites dans l'usine de Caudry dans le Nord, en 2022.

Cette bactérie, inoffensive chez l'adulte qui se remet au bout d'une semaine

en général, peut par contre être très dangereuse chez les enfants. La fillette de 7 ans risque de perdre les fonctions de ses reins et doit être dialysée tous les jours depuis son retour à domicile. Le bébé de 18 mois a été placé en coma artificiel durant 25 jours et dialysé. Il

aura peut-être des séquelles rénales et neurologiques.

Leclerc affirme que toutes les références des produits concernés ont été retirées de ses rayons. Les autorités de santé, elles, disent avoir demandé ces rappels de fromage dès la mi-décembre à la suite de six cas découverts dans une crèche de Toulouse.

Le moins que l'on puisse dire c'est que ces rappels de

produits ont été organisés de façon particulièrement inefficace comme le dénonce l'avocate des parents des deux enfants intoxiqués.

Deux enfants peut-être handicapés à vie, deux autres décédés dans l'intoxication des pizzas Buitoni... la sécurité alimentaire et l'obligation de contrôles rigoureux devraient être une priorité absolue. Mais, manifestement, ce n'est pas celle

du gouvernement, qui vient de décider qu'au 1^{er} janvier des sociétés privées pourront faire les contrôles de sécurité alimentaire dans les grandes surfaces, les commerces et les restaurants... En effet, les services de l'État chargés de ces contrôles, faute de moyens, ne peuvent par exemple assurer qu'une visite dans les restaurants... tous les 15 ans.

Cédric Duval

Conteneurs toxiques, dockers en danger

Certains salariés chargés du contrôle sanitaire des aliments interviennent dans les zones portuaires où les conteneurs sont vidés de leurs marchandises.

Au poste de contrôle frontalier de Gonfreville, en Seine-Maritime, fin 2023 un membre de l'inspection sanitaire a été ainsi exposé à des émanations toxiques. Il risque d'en garder des séquelles neurologiques.

La CFDT du ministère de l'Agriculture a expliqué dans un compte-rendu mis en ligne que deux incidents moins graves mais similaires avaient eu lieu en 2022. Pour elle, les procédures de sécurité ne sont

pas adaptées aux risques toxiques graves présents lors de l'ouverture des conteneurs.

Le comble, c'est que la Direction générale de l'alimentation le savait. La procédure étant vieillissante, la cartographie des polluants mis en œuvre lors de la fumigation au départ des conteneurs devait être revue. Un poste avait même été prévu pour cette mission... mais il était toujours vacant ! Une alerte avait été lancée par FO-agriculture quinze mois auparavant, demandant des recherches de gaz avant toute inspection des conteneurs. Depuis l'accident, des mesures d'urgence sont intervenues mais pas dans tous les postes frontaliers.

Le risque grave d'intoxication lors de l'ouverture

des conteneurs est connu. Trois dockers en sont morts dans le port belge d'Anvers en 2015. L'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) met à disposition des études détaillées et des moyens de protéger les salariés de ces zones portuaires : dockers, douaniers, spécialistes du contrôle des aliments, manutentionnaires, opérateurs de plates-formes logistiques, salariés des entreprises de maintenance ou de nettoyage. D'après l'EWS Group, entreprise de logistique chargée du traitement des conteneurs, sur 500 000 conteneurs contrôlés, 11 % présentent une pollution importante et 26 % sont à risque !

L'INRS propose de revoir la conception des conteneurs en modifiant

le système d'ouverture des portes, et en mettant en place un système de soufflage et d'extraction de l'air. Ce sont autant de solutions techniques que les transporteurs maritimes pourraient sans problème mettre en place : ils ne sont pas à court d'argent. Mais ils choisissent le moindre coût, quoi qu'il en coûte pour les travailleurs.

Quant à la direction du contrôle sanitaire de l'alimentation elle poursuit sa politique irresponsable de réduction des emplois et elle attend l'accident grave pour se bousculer, alerter et pourvoir un emploi indispensable pour la sécurité de salariés, eux-mêmes chargés de la sécurité sanitaire de la population.

Martine Anselme



PORTS ET CORRIDORS

Gaza : nouvelle offensive meurtrière

Après avoir dévasté Gaza, bombardé et envahi le nord et le centre de l'enclave au prix de dizaines de milliers de vies, l'État d'Israël s'apprête à lancer ses forces terrestres contre Rafah, au sud du territoire, où plus d'un million de Gazaouis sont actuellement piégés entre la Méditerranée et la frontière égyptienne.

C'est un nouveau massacre qui est planifié au vu et au su du monde entier, après quatre mois de guerre et de terreur infligées aux Palestiniens. Au moins un million de personnes, dont beaucoup

d'enfants, se sont réfugiés à Rafah au fur et à mesure que l'armée israélienne pénétrait et envahissait le reste du territoire. Pour la plupart, il s'agit de leur quatrième ou cinquième déplacement

forcé. Les convois humanitaires qui franchissent la frontière égyptienne, fermée depuis le mois d'octobre, sont rares au regard des besoins. Ils sont tellement insuffisants que l'agence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que près de 550 000 personnes se trouvent actuellement en « *insécurité alimentaire catastrophique* », c'est-à-dire risquent de mourir de faim à tout moment.

D'ores et déjà, la ville est la cible quotidienne de bombardements, qui font chaque fois de nouvelles victimes. Netanyahu s'est aussi félicité d'une opération militaire menée dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 février, car elle a permis la libération de deux otages israéliens... au prix d'une centaine de morts, dont des bébés et des enfants du camp de réfugiés installé dans le centre-ville de Rafah !

L'annonce du déclenchement d'une vaste opération terrestre contre Rafah augure d'une nouvelle tuerie. Elle ne pourra se faire qu'avec la complicité et même l'aide active des grandes puissances, États-Unis, France et Grande-Bretagne en tête. Bien sûr, les dirigeants américains et autres font semblant de s'inquiéter de l'inévitable cortège de morts engendrés par cette offensive. Mais tous se cantonnent à demander une « *sérieuse réflexion* » aux dirigeants israéliens avant qu'ils la lancent. Surtout, les États-Unis livrent

chaque semaine les munitions et les engins de mort indispensables pour mener cette guerre. Quelques diplomates européens ont pu suggérer aux USA de livrer moins d'armes à Israël, à l'image de ce diplomate espagnol qui a déclaré : « *Peut-être devriez-vous fournir moins d'armes afin d'empêcher que tant de gens soient tués. N'est-ce pas logique ?* » Ces discours viennent de pays impérialistes de second rang, qui n'ont que peu d'influence sur la situation et cherchent surtout à se réserver un rôle pour l'avenir, notamment dans le monde arabe.

C'est dire si l'État israélien n'a rien à craindre et peut se sentir assuré du côté de ses alliés occidentaux. Car le « *droit à se défendre* » d'Israël, au nom duquel des dizaines de milliers de familles palestiniennes sont condamnées à mort, ne pourrait s'exercer sans le soutien indéfectible de ces grandes puissances.

Marlène Stanis



Camp de Gazaouis déplacés à Rafah, le 13 février.

OTAN : alliances entre brigands

Lors d'un récent meeting électoral, Trump a laissé entendre que, s'il était élu président des États-Unis, il refuserait d'assurer la protection de pays membres de l'OTAN qui ne paieraient pas leur contribution financière. Cette déclaration provocante a indigné la presse internationale mais, au fond, elle met le doigt sur ce que sont les alliances militaires des pays impérialistes.

Par cette dernière sortie, il est certain que Trump cherchait à plaire à son électeurat le plus isolationniste. Sa formule signifiait : « *Pourquoi défendre la veuve et l'orphelin en Europe alors que cela coûte tant au contribuable américain ?* » Nombre de commentateurs et dirigeants politiques se sont dits choqués d'un tel aveu. Mais l'hypocrisie et la manipulation sont autant du côté de Trump que de ceux qui le critiquent ainsi. Car tous les dirigeants des grandes puissances savent bien que les alliances militaires internationales n'ont rien à voir avec une quelconque solidarité humaine, mais correspondent aux intérêts de leurs États et à leurs rapports de force mouvants.

Le point de départ de la réaction de Trump sur le

financement de l'OTAN est d'ailleurs un prétexte qui ne correspond pas à la réalité. Ce que chaque État membre doit verser comme contribution directe est une somme dérisoire, car il n'y a pas d'armée de l'OTAN mais juste une administration dont le budget s'élève à un peu plus de 3 milliards d'euros. Ce sont les États-Unis et l'Allemagne qui y contribuent le plus (16,2 % chacun), suivis de la Grande-Bretagne (11,2 %) puis de la France (10,4 %) et de l'Italie (8,7 %). Par contre, depuis la création de l'OTAN, les États-Unis font pression pour que chaque pays membre ait un budget militaire équivalant à au moins 2 % de son PIB. Or, si beaucoup étaient en dessous de ce seuil jusqu'à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, ce n'est plus le

cas. Tous les pays ont largement commencé à réarmer et, par exemple, dès 2024 le budget militaire de la France sera supérieur à 2 % du PIB. Alors, si jamais les États-Unis retiraient leur soutien à tel ou tel pays de l'OTAN, ce serait pour d'autres raisons qui n'auraient rien à voir avec ce qu'un Trump peut dire en campagne électorale.

L'OTAN n'a jamais été un club d'États se promettant assistance mutuelle quoi qu'il arrive, sous prétexte qu'ils représenteraient le camp de la liberté ou de la démocratie. Il s'est agi, dès sa fondation en 1949, d'une coalition militaire voulue d'abord par les États-Unis pour menacer l'URSS. Avec la guerre en Ukraine, deux pays européens, qui jusque-là étaient restés en dehors, la Finlande et la Suède, ont rejoint l'OTAN, pour faire face à la Russie, mais aussi suite aux pressions américaines. Cela alors que, jusque-là, leurs populations étaient attachées à leur neutralité, espérant que celle-ci les maintiendrait en dehors de futurs conflits.



Sous le drapeau de l'OTAN.

Les alliances militaires des grandes puissances ont toujours fluctué sans jamais les engager dans les faits. Un des préludes à la Deuxième Guerre mondiale a été la prétendue paix de Munich en novembre 1938. Au lieu du prétendu « *front international des démocraties* » contre le fascisme, on a alors assisté à une entente entre quatre grandes puissances, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, pour permettre à Hitler de commencer à mettre la main sur la Tchécoslovaquie, alors même que la France et la

Grande-Bretagne en étaient officiellement des alliées.

En réalité, les alliances comme l'OTAN annoncent bien plus de menaces contre les peuples qu'elles ne leur assurent une protection. C'est pour les populations la menace de devenir la chair à canon des futures guerres et, pour leurs territoires, d'en être le terrain. C'est ce qui s'est passé pour l'Ukraine qui, bien que non membre de l'OTAN, est devenue l'alliée des États-Unis et des puissances européennes, pour le plus grand malheur de sa population.

Pierre Royan

Sénégal : un ami de la France assassine

Trois manifestants ont été tués par la police sénégalaise vendredi 9 février et des centaines d'autres arrêtés. Ils protestaient contre le report des élections présidentielles, initialement prévues le 25 février, annoncé par le président Macky Sall.

Ce 9 février, l'opposition avait appelé à se rassembler sur la place de la Nation à Dakar. Des centaines de personnes qui cherchaient à y accéder ont été dispersées à coups de grenades de gaz lacrymogène. Parmi elles, on comptait de nombreux écoliers et étudiants ayant quitté leurs cours dès le matin avec leurs professeurs. Dans tout le pays, les forces de répression se sont déchaînées. À Saint-Louis, dans le nord du Sénégal, un étudiant est décédé une fois arrivé à l'hôpital. À Dakar, un marchand ambulant a succombé à une blessure par balle. À Ziguinchor, en Casamance, c'est un lycéen de 16 ans qui est mort après avoir été frappé à la tête. Mardi 13 février, la nouvelle manifestation prévue par l'opposition étant interdite, celle-ci a décidé de la reporter, mais l'agitation continuait dans tout le pays.

Macky Sall espérait garantir le maintien de son clan

au pouvoir en charcutant le calendrier électoral. Il avait longtemps fait planer le doute sur son intention de se présenter à un troisième mandat, avant de dire qu'il n'en ferait rien et de désigner comme dauphin son Premier ministre, Amadou Ba. Au préalable, il avait pris la précaution de débayer la voie devant celui-ci en faisant emprisonner et désigner comme inéligible son pire ennemi, Ousmane Sonko. Cependant, plus les élections s'approchaient et plus il devenait évident qu'Amadou Ba risquait fort de ne pas être élu. Pire encore, c'est le candidat désigné par Ousmane Sonko pour le remplacer qui semblait en position de l'emporter. En reportant le scrutin au 15 décembre, Macky Sall pensait se donner largement le temps de manœuvrer pour écarter cette menace, mais il n'a réussi qu'à jeter la population dans la rue.

Macky Sall suscite à juste titre le rejet de la population



Manifestation au Sénégal.

pauvre. Après les manifestations contre la vie chère de l'automne 2022, il avait multiplié les promesses de baisse des prix, mais ceux-ci n'ont cessé d'augmenter. Il favorise outrageusement les classes riches des beaux quartiers alors que les travailleurs n'arrivent plus à se loger. La corruption gangrène son régime. Ainsi, en décembre dernier, la Cour des comptes a mis au jour un détournement de 10 millions d'euros sur les fonds destinés à la lutte contre le Covid.

Macky Sall est aussi totalement inféodé à l'impérialisme français. Le Sénégal qu'il dirige est un paradis pour ses trusts. Vinci, Total, Orange, Thales, Eiffage, et quasiment toutes les banques y font leurs affaires. L'armée

française est présente dans sa base de Dakar, même si les effectifs devraient y être réduits. Et depuis l'indépendance, tous les présidents français ont choyé leurs homologues sénégalais, les ont qualifiés de modèles de la démocratie, au même titre que les dirigeants sénégalais choyaient les trusts français.

Ousmane Sonko, pour sa part, dénonce cette corruption et cette mainmise de la France, et cela lui vaut une grande popularité, en particulier dans la jeunesse. Cependant rien ne garantit que, s'il arrivait au pouvoir, le sort des travailleurs en serait changé. Le programme de son parti ne prévoit aucune participation de la population pauvre à la lutte contre

les maux dont elle souffre, ce qui démontre qu'il s'en méfie.

Aujourd'hui, la situation au Sénégal inquiète tout ce qu'il y a de puissants dans la région et parmi les grandes puissances. Les émissaires se succèdent auprès de Macky Sall. Ce ne sont certes pas les cadavres et la répression qui inquiètent les dirigeants africains, français ou américains, mais le fait que Macky Sall, par ses manœuvres à courte vue, ait provoqué l'irruption de la population pauvre sur la scène politique. Mais pour les travailleurs et les classes populaires, au contraire, ce peut être l'occasion de poser leurs problèmes sur la table et de se mobiliser pour commencer à les résoudre.

Daniel Mescla

CAN : un stade contre le silence

Lorsque les hymnes ont été chantés au début de la demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations, le 7 février, les joueurs et les supporters de l'équipe de la République démocratique du Congo (RDC) ont placé une main devant leur bouche et l'autre comme un revolver sur leur temple.

Les joueurs protestaient ainsi contre le voile de silence pesant sur la guerre qui ravage l'est de ce pays depuis

près de trente ans. D'autres manifestations ont suivi, comme à Paris le 11 février. À Kinshasa, celles-ci ont pris

pour cible le siège de la Mission des Nations unies ainsi que diverses ambassades, les 9 et 11 février. Les banderoles affichaient : « Dégagez, bandes d'hypocrites » ou encore « L'Occident complice du génocide congolais ».

Cette guerre est en effet la plus meurtrière depuis la Deuxième Guerre mondiale, et l'une des plus longues, car elle puise ses origines dans la retraite des génocidaires du Rwanda vers le Congo en 1994, que les soldats français avaient protégée et couverte. Les estimations du nombre de morts en trente ans vont de six millions à plus de quinze. S'ajoutent les millions de déplacés et les innombrables traumatismes, tels que les centaines de milliers de femmes ayant subi des violences sexuelles d'une barbarie sans nom, que dénonce le médecin Denis Mukwege.

Après la demi-finale, le

joueur congolais Cédric Bakambu a tweeté : « *Tout le monde voit les massacres à l'est du Congo. Mais tout le monde se tait. Mettez la même énergie que vous mettez pour parler de la CAN à mettre en avant ce qu'il se passe chez nous.* » Cette indifférence des grandes puissances n'est pas fortuite et tient aux causes mêmes de cette guerre : l'appropriation des minerais tels que le coltan, indispensable à la production de certains composants électroniques essentiels aux téléphones comme aux systèmes de guidage des missiles. Cette prédation est au cœur de la domination impérialiste et donc des intérêts des grandes puissances, car elle alimente la chaîne de production des plus puissants trusts mondiaux.

Les milices qui ont ravagé cette région pour le contrôle des mines ont changé de nom

depuis le milieu des années 1990, mais la guerre ne s'est jamais arrêtée. Elles sont armées par les gouvernements des pays frontaliers par lesquels transitent les minerais, et qui abritent les entreprises d'export. Elles imprègnent également largement l'appareil d'État congolais et son armée, dont le semblant d'unité n'est qu'une façade. Depuis quelques années, la plus puissante de ces milices est le M23, armé par le Rwanda. C'est ainsi que ce pays, dont le sous-sol ne contient presque pas de coltan, en est le premier exportateur mondial. Mais les principaux bénéficiaires de ces guerres interminables et barbares sont au chaud dans les conseils d'administration des trusts des grandes puissances. Ainsi on ne voit pas que leurs profits sont produits dans un bain de sang.

Thomas Baumer



Footballeur de la République démocratique du Congo le 7 février.

Ukraine : le président, l'état-major et leur chair à canon

Depuis des semaines, la rumeur en circulait : finalement, Zelensky s'est décidé à se débarrasser de son chef d'état-major, le général Zaloujny, pas assez docile et qui pouvait, dit-on, lui faire de l'ombre.

Cela intervient sur fond de mobilisation de nouveaux soldats à envoyer au front qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne soulève pas l'enthousiasme dans la population.

La Verkhovna Rada (le Parlement) n'a pas encore adopté de loi de mobilisation et Zelensky, pour calmer le sourd mécontentement que cela provoque, prétend qu'il a entendu les critiques faites au projet initial. Mais ni lui ni ses généraux ne disent toujours rien du retour dans leur foyer des hommes qui se battent maintenant depuis deux ans. Pourtant c'est ce que réclament depuis des mois des manifestations de femmes, mères et sœurs de soldats.

Mais pendant que le président « communique » et que le « moulin à paroles » parlementaire débat à Kiev, sur le terrain la mobilisation est déjà une réalité. Les hommes de 25 à 55 ans

exemptés au titre d'un handicap de classe 3 ou 4 sont tenus de repasser un examen d'aptitude. L'objectif est d'en déclarer le plus possible aptes à aller tuer et se faire tuer. La semaine dernière, des policiers de la ville de Dnipro (Dniepropetrovsk) ont affronté les forces spéciales, furieux que leur statut ne leur évite plus l'envoi au front. Et les médias ukrainiens ont repris les propos d'un commandant des forces territoriales qui, notant que les automobilistes ne s'arrêtent plus aux barrages qui traquent les « embusqués », a conseillé de tirer dans les jambes des récalcitrants!

Même dans les campagnes, où les paysans ont moins les moyens de se cacher des recruteurs, les garde-frontières et les médias font état d'hommes qui, pour fuir la conscription, se déguisent en bêtes sauvages ou revêtent des tenues de

camouflage hivernal, voire plongent dans des rivières frontalières. Dans les villes, il est de notoriété publique que les hommes non encore mobilisés évitent les gares, les stations de métro, voire de sortir de chez eux, ou dorment à leur travail, de peur qu'on ne les rafle dans la rue.

Dans ces conditions, Zaloujny, auquel certains prêtent des ambitions politiques alors que l'image de Zelensky se dégrade, aurait-il pu chercher à exploiter ce mécontentement? En tout cas, peu auparavant, la SBU (la police politique héritière du KGB), citée par le quotidien *Kievskia Pravda*, disait s'attendre à ce que des « désordres » se produisent contre l'éviction d'un général qui aurait dit tout haut que l'Ukraine est dans une impasse dans cette guerre, ce que beaucoup pensent. Ses propos avaient fait réagir Zelensky qui, lui, a associé son destin à une victoire militaire. Et cela, quoi qu'il en coûte à ceux qui sont censés l'arracher : le million de soldats que compte l'armée ukrainienne, et les classes



Soldats ukrainiens pendant la bataille pour Bakhmout.

populaires dont la majorité sont issus.

À cet égard, la promotion du général Syrky, ancien chef de l'armée de terre, à la tête de l'armée a tout pour inquiéter la population, et les mobilisés en particulier. Il a une réputation de gâlonné pour qui la peau de la piétaille ne compte pas. Ainsi, il a justifié l'hécatombe de soldats ukrainiens durant des mois à Bakhmout par le fait que, si la Russie a fini par prendre ce champ de ruines, elle y a perdu plus d'hommes que l'Ukraine! Et Syrky a déjà annoncé que sa première tâche allait être

de voir comment faire pour qu'avec un million de mobilisés, il y ait plus de 300 000 combattants effectifs.

Les parrains du régime Zelensky, les États-Unis et les États impérialistes européens dont la France, peuvent applaudir ce jusqu'au-boutisme méprisant la vie des peuples. Après tout, s'il remplit les cimetières ukrainiens et russes, il remplit surtout les carnets de commandes des industriels de l'armement occidentaux et fait le bonheur de leurs compères financiers.

Pierre Laffitte

Inde : campagne électorale et lutte de classe

Cet article est extrait du mensuel trotskyste *Workers' Fight* (Grande-Bretagne, UCI).

Le 22 janvier, le Premier ministre indien Narendra Modi a donné le coup d'envoi de la campagne de son parti, le BJP, pour les élections législatives d'avril-mai, en inaugurant le temple de Ram à Ayodhya, dans l'État d'Uttar Pradesh.

Des stars de Bollywood, des juges de la Cour su-

prême, des hommes d'affaires et des dirigeants politiques ont été emmenés par avion jusqu'au temple, dont la construction a coûté plus de 200 millions d'euros. Des militants de l'extrême droite hindoue ont organisé dans tout le pays des réunions et des projections publiques de la cérémonie,

brandissant leur slogan « Jai Shri Ram » (« Victoire au Seigneur Ram »). Bien des musulmans et bien des pauvres sont restés chez eux ce jour-là, par crainte de violences de la part de ces militants survoltés.

L'agitation en faveur de la construction du temple de Ram a commencé en 1989-1990 lorsque le BJP a organisé des rassemblements et des manifestations dans tout le nord de l'Inde, affirmant que le dieu mythique Ram était né sur le site de la mosquée de Babri, élevée au 16^e siècle. Le 6 décembre 1992, le BJP et d'autres groupes hindous d'extrême droite ont démolé la mosquée. Des mois d'émeutes ont suivi dans toute l'Inde, au cours desquelles plus de 2 000 personnes, pour la plupart musulmanes, ont été tuées.

La cérémonie de Modi visait à détourner l'attention de la pauvreté et de la crise

économique. Suite à la suspension des permis de travail de plus de 100 000 Palestiniens par le gouvernement israélien dès le 7 octobre, le gouvernement indien a accepté d'envoyer des travailleurs pour les remplacer. Les gouvernements de l'Haryana et de l'Uttar Pradesh ont publié 10 000 offres d'emploi pour lesquelles le salaire mensuel annoncé était de 1 500 euros, soit plus de cinq fois le revenu par habitant de l'Haryana (275 euros) et sept fois celui de l'Uttar Pradesh (215 euros). Les travailleurs se sont présentés en grand nombre dans les centres de recrutement, déclarant qu'ils préféreraient tenter leur chance en Israël plutôt que mourir de faim en Inde.

Tout le monde n'est pas impressionné par la mise en scène de Modi. Les 29 et 30 janvier, plus de 10 000 candidats à un emploi dans les chemins de fer ont

manifesté dans la ville de Patna pour protester contre l'absence d'offres d'emploi dans le secteur. Malgré les 260 000 postes de cheminots vacants, le gouvernement a lancé un appel pour seulement... 5 696 postes de conducteurs de train!

La mobilisation de Patna intervient deux ans après une campagne massive de manifestations, d'occupations de voies ferrées et de gares dans les États pauvres de l'Uttar Pradesh et du Bihar, contre la réduction du nombre d'emplois dans les chemins de fer, et quelques mois seulement après de grandes manifestations de cheminots contre les changements apportés à leur régime de retraite. La propagande chauvine et suprémaciste de Modi ne les décourage visiblement pas, et d'autres rassemblements de cheminots sont prévus dans les semaines à venir.

Workers' Fight



Répression contre les manifestants à Patna, le 30 janvier.

Février 1934 : le drame du prolétariat autrichien

En février 1934, en Autriche, une insurrection ouvrière, dirigée par des membres de la milice du Parti social-démocrate, se dressait contre la consolidation d'un régime dictatorial. Contrairement à ce qui s'était passé un an plus tôt en Allemagne, où, lors de l'arrivée des nazis au pouvoir, le mouvement ouvrier avait été défait sans combat, les travailleurs autrichiens réagirent.

À partir de 1931, l'Autriche fut touchée par la crise économique qui avait éclaté fin 1929 aux États-Unis. Cela se traduisit en particulier par la faillite de la plus grande banque du pays, le Creditanstalt. Les classes laborieuses en furent les principales victimes, avec la hausse du nombre de chômeurs, les baisses de salaire, le licenciement de fonctionnaires, la réduction des allocations de chômage, l'augmentation des taxes, etc. La période dite de « Vienne la Rouge » touchait à sa fin, c'est-à-dire celle où le Parti social-démocrate avait développé dans la capitale une série de réformes sociales avancées pour l'époque, telles que la construction de logements sociaux bon marché, le développement d'un réseau d'assistance sociale, de santé et de loisirs, et que la bourgeoisie avait jusque-là tolérées.

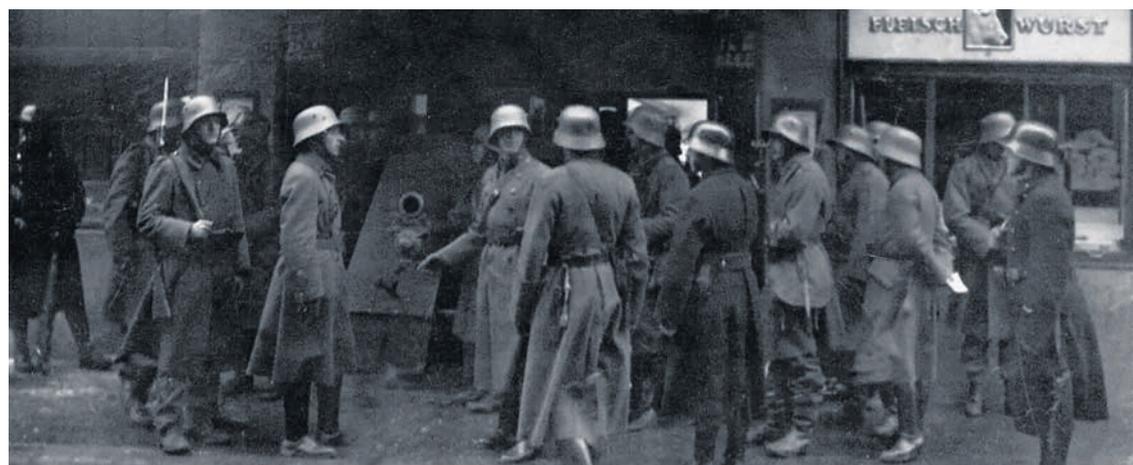
Une première tentative de coup d'État, à l'initiative de milices patriotiques, échoua en septembre 1931. Élu chancelier en mai 1932, Dollfuss, le leader du Parti chrétien-social, ne cachait pas ses sympathies pour Mussolini. En mars 1933, juste après la prise de pouvoir par Hitler en Allemagne, le Parlement fut dissous et un « État corporatif » créé. Au cours des mois qui

suivirent furent interdites les manifestations de travailleurs dont celle du 1^{er} Mai. Le Parti communiste, très minoritaire, fut également interdit, ainsi que le Republikanischer Schutzbund, c'est-à-dire la milice social-démocrate créée pour se protéger des attaques de l'extrême droite. La peine de mort fut rétablie. Les perquisitions se multiplièrent dans les locaux ouvriers et de nombreux militants furent arrêtés.

Le Parti social-démocrate put encore tenir un congrès en octobre 1933. L'aile gauche y proposa de passer à l'offensive, mais la direction du parti autour d'Otto Bauer s'y opposa, espérant toujours gagner du temps sur une ligne de « défense de la démocratie ».

Des combattants héroïques

Le 10 février 1934, Karl Seitz, président du Parti social-démocrate, était relevé de ses fonctions de maire de Vienne. Une fois encore, la direction du parti ne bougea pas, mais la réaction vint des responsables locaux de la ville de Linz. Le 11 février, ils annoncèrent que, si une perquisition de leurs locaux avait lieu, ils se défendraient les armes à la main. Le 12 au matin, une quarantaine de membres du Schutzbund, qui avait poursuivi ses



La police investit le siège du Parti social-démocrate à Linz.

activités clandestinement, s'opposèrent donc à la police venue investir le quartier général local du Parti social-démocrate. Puis c'est à reculons, avec une seule voix de majorité, que dans la matinée du 12 février la direction nationale du parti lança enfin un appel à la grève générale et à la mobilisation du Schutzbund, comme le lui demandait un message envoyé par les insurgés de Linz. Parallèlement, elle tentait une ultime concertation avec le président chrétien-social du Land de Vienne... pour lui proposer d'entrer dans un gouvernement de coalition sous sa direction !

Dans ce contexte, de nombreux travailleurs, désorientés et démoralisés par le fait que le parti se soit refusé à toute véritable lutte contre les mesures anti-ouvrières prises depuis 1931, n'y croyaient plus. Ce fut aussi le cas de certains responsables du Schutzbund qui refusèrent de distribuer les armes à leurs groupes, alors qu'eux seuls savaient où elles étaient cachées.

Quant à ceux qui se mobilisèrent, ils furent cantonnés dans les quartiers ouvriers, à attendre l'offensive des forces gouvernementales. Cela laissa le temps à l'adversaire de contrôler la plupart des points stratégiques et de les rendre imprenables. Pourtant, un rapport gouvernemental admit plus tard que « les premières heures de l'après-midi jusqu'à environ 14 h 30 avaient représenté une certaine période de faiblesse. » Si, comme c'était prévu, le Schutzbund avait à ce moment-là occupé les ponts, les gares, les postes de police, les centres de communication, etc., le rapport de force aurait été moins défavorable et un succès encore possible.

L'armée se lança alors à l'assaut des quartiers populaires de Vienne. Les travailleurs et les militants se défendirent avec courage, immeuble par immeuble, au point que le gouvernement dut avoir recours à l'artillerie. Des combats violents se déroulèrent également à Graz, à Steyr et dans de nombreuses villes industrielles. L'armée, appuyée par les milices patriotiques, mit quatre jours à venir à bout de l'insurrection. Le nombre des morts du côté des combattants ouvriers s'éleva à plusieurs centaines. De nombreux militants furent traînés en cour martiale, neuf d'entre eux condamnés à mort et exécutés.

Après cette épreuve de force, la voie était ouverte à une évolution encore plus dictatoriale du régime. Le Parti social-démocrate fut dissous et ses militants pourchassés. Dollfuss lui-même fut assassiné quelques mois plus tard par un activiste nazi. Enfin, en 1938, l'armée allemande entra sans aucune résistance dans le pays,

accomplissant l'Anschluss, l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. C'était aussi une étape de plus vers la guerre.

Une direction faillie

La social-démocratie autrichienne était devenue, à la fin de la Première Guerre mondiale, la plus puissante d'Europe, eu égard à la taille de la population. Mais en 1918-1919, alors que l'écroulement de la dynastie des Habsbourg avait ouvert une situation potentiellement révolutionnaire, elle avait utilisé sa force considérable pour sauver l'ordre bourgeois. En 1930, le Parti ouvrier social-démocrate représentait encore 41 % de l'électorat et revendiquait, avec ses nombreuses organisations de masse, 600 000 membres. Mais le 15 mars 1933, lorsque, après avoir brisé une grève des cheminots, Dollfuss avait suspendu le Parlement, le parti resta sans réaction. Revenant sur ces événements, Otto Bauer écrivit quelques années plus tard : « Nous aurions pu riposter le 15 mars en appelant à une grève générale. Jamais les conditions de succès n'avaient été meilleures. Les masses des travailleurs attendaient notre signal. [...] Mais nous avons reculé, en plein désarroi, devant le combat. [...] La guerre a éclaté néanmoins onze mois plus tard, mais dans des conditions plus défavorables pour nous. »

Un aveu, qui souligne d'autant plus la responsabilité dans la défaite de février 1934, d'une social-démocratie incapable de mener la riposte aux attaques de la bourgeoisie par crainte du prolétariat et de la révolution.

Henri Marnier



Un défilé du Schutzbund en 1933.

Roissy aéroport : contre la répression antisyndicale

Un nouveau rassemblement, le troisième en trois mois, a été organisé à l'aéroport de Roissy lundi 12 février contre la répression antisyndicale.

Entre 200 et 400 salariés de la zone se sont rassemblés à chaque fois, en présence ce jour-là de Sophie Binet, secrétaire de la CGT, pour protester contre le licenciement d'un militant d'Aéropiste (filiale de Transdev), Nicolas Pereira, détaché en tant que secrétaire de l'union locale CGT de Roissy. Ils protestent aussi

contre les autres sanctions ou licenciements visant des délégués combattifs.

Ces militants syndicaux appellent leurs camarades à ne pas se laisser faire, dans un climat où les patrons sont à l'offensive sur la zone : salaires bloqués ou augmentations ridicules, sous-traitance en cascade et course au moins-disant

au détriment des travailleurs, emplois précaires à tire-larigot, horaires bousculés, limitations du droit de grève. L'approche des JO n'arrange rien, avec la perspective d'un trafic accru sur la zone augmentant le travail de chacun ou multipliant le recours à l'intérim. Si déjà les vacances ont été limitées dans les grandes entreprises comme Air France ou ADP, on imagine sans peine ce qu'il en sera dans la sous-traitance.

L'union locale CGT regroupe essentiellement ces entreprises dites sous-traitantes, plus de 750 sur la zone, éclatées en de multiples unités formellement indépendantes, mais appartenant souvent à de grands groupes qui préfèrent émietter ainsi les salariés pour les diviser. Cette union locale regroupe des salariés combattifs qui refusent ces divisions. Avant les fêtes,

elle a notamment aidé les sans-papiers à s'organiser et, par leur grève, ils ont obtenu une promesse de régularisation. En retour, certains étaient au dernier rassemblement. C'est tout cela que les patrons n'aiment pas, et voudraient voir disparaître.

La répression, les sanctions, les licenciements visent à intimider, à faire

baisser la tête aux salariés. C'est ce que refusent les militants et travailleurs venus au rassemblement. Différents partis étaient là pour apporter leur soutien, dont Lutte ouvrière.

Correspondant LO

On trouvera sur le site régional de Lutte ouvrière Île-de-France la vidéo de l'intervention de notre camarade Philippe Gaillard.



LCL : mécontentement sur les salaires

Jeudi 8 février, plusieurs centaines de salariés de LCL se sont rassemblés, boulevard des Italiens à Paris, en banlieue à Villejuif, et dans plusieurs villes de province pour exiger une augmentation annuelle de 1 500 euros.

Les salariés des caisses du Crédit agricole, qui font partie du même groupe bancaire, ont obtenu une augmentation de ce montant après avoir fait grève début décembre. Pour 2024, la direction de LCL annonce une augmentation annuelle de 500 euros brut, mais qui ne concernerait que 28 % des salariés, et une prime de partage de la valeur de 900 euros, mais dont 500 euros ont déjà été versés en décembre. Autant dire qu'ils sont dépensés depuis longtemps.

Dans ses communiqués, la direction indique que les augmentations représentent un total de 39 millions, pour un montant individuel moyen de 2 400 euros. Pour arriver à ce chiffre, elle additionne des sommes déjà versées, des augmentations individuelles, des primes habituelles. Chacun a fait ses comptes et s'est demandé où sont ces 2 400 euros. Beaucoup disaient qu'ils ne voulaient pas être augmentés en moyenne mais augmentés tout court.

Chaque année, les salaires prennent du retard. En 2022, après sept ans sans aucune augmentation générale, la direction a octroyé 900 à 1 200 euros brut selon les salaires. En 2023, l'augmentation de 1 150 euros brut annuels n'a été versée qu'à partir de juillet, soit en fait 600 euros pour l'année. C'est loin de compenser l'augmentation des prix.

Alors, qu'en province comme en Île-de-France,

la voiture est souvent indispensable pour aller travailler, la direction ne rembourse que 10 euros par mois pour le carburant. Quant au Pass Navigo, il augmente mais elle refuse d'augmenter sa participation au-delà de 50 %. L'indemnité de télétravail n'est que de 2,50 euros par jour alors que les prix du gaz et de l'électricité flambent.

À cela s'ajoute le manque d'effectifs. Dans les secteurs administratifs, les départs en retraite ne sont quasiment jamais remplacés. Quand cela coince vraiment, la direction embauche des CDD, ils restent plusieurs mois, apprennent le travail, puis arrivent en fin de mission et ne sont pas embauchés. Dans les agences, de nombreux postes sont vacants. Chaque année il y a des centaines de démissions à cause des conditions de travail difficiles et des salaires insuffisants.

L'appel à la grève de l'intersyndicale, CGT, CFDT, FO, UNSA et Solidaires, a rencontré un certain écho. Ceux qui ont participé aux rassemblements étaient contents de se retrouver ensemble pour discuter.

Le 8 février, jour de la grève, LCL a annoncé 835 millions de bénéfices. Pour calmer le mécontentement, la direction a indiqué que l'intéressement et la participation seraient importants. Mais ce sont des augmentations pérennes que veulent les grévistes.

Correspondant LO

Groupe Safran : la mobilisation continue

Après l'annonce des miettes d'augmentation (1,6%) proposées par la direction, les travailleurs de plusieurs sites dans le pays manifestent à l'appel des syndicats depuis deux semaines.

Dans certaines usines ont eu lieu des débrayages locaux d'une heure, et jeudi 1^{er} février se tenaient des rassemblements. Sur le site de Corbeil, là où est le siège de Safran A.E., 800 travailleurs ont été pour la plupart en grève sur une demi-journée. Cette journée a aussi donné lieu à une mobilisation à Borde près de Pau et au Creusot par exemple.

Mercredi 14 février, une nouvelle journée d'action à l'échelle du groupe devait être organisée par plusieurs syndicats pour rassembler tout le monde, de province comme d'Île-de-France, à Paris, devant le siège du groupe. Dès le lundi de nombreux salariés annonçaient déjà vouloir y participer. À Villaroche, en Seine-et-Marne, quelques dizaines d'ouvriers d'après-midi qui étaient allés à Corbeil avant le travail le 1^{er} février ont pris l'initiative de faire eux aussi grève la semaine suivante, en débrayant une

deux journées.

Débrayer est une façon de dire que c'est par la grève qu'il faut exprimer l'opposition aux miettes de la direction. Le fait que ces journées soient bien suivies donne le moral et offre l'occasion de discuter du mouvement de grève puissant qui serait indispensable pour faire réellement reculer la direction sur les salaires. Mais pour cela, il faudrait aller au-delà

des quelques journées proposées par les syndicats.

Tout le monde en est conscient : la hausse des prix, elle, ne se limite pas au 1,6% proposé par le patron. Dernièrement, on apprenait que le PDG de Safran avait reçu plus de deux millions en 2023, soit 6 000 euros par jour. Les bénéfices record, les actionnaires grassement servis et les carnets de commandes pleins le montrent : les patrons ont largement de quoi payer pour que les salaires suivent la hausse des prix.

Correspondant LO



Calais : manifestation contre les licenciements

Samedi 10 février à Calais, environ 250 personnes se sont rassemblées dans le centre-ville à l'appel de l'union locale CGT, pour dénoncer les fermetures d'entreprises et les licenciements qui s'accroissent dans le Calais ces derniers mois.

Les travailleurs de Prysmian-Draka, une usine de production de fibre optique qui employait une centaine de personnes et vient de fermer, ainsi que de Catensys, un sous-traitant automobile dont la direction a annoncé 73 suppressions d'emplois, étaient particulièrement présents à cette manifestation. À juste titre, un responsable CGT a dénoncé le sacrifice des travailleurs « sur l'autel du gain et de l'avidité des parasites du grand patronat ». En effet,

les entreprises qui licencient à Calais, aujourd'hui comme hier, sont des grands groupes capitalistes qui ont fait des profits pendant des années sur l'exploitation des travailleurs.

Mais la solution avancée par les responsables syndicaux est « une politique industrielle volontariste et ambitieuse » qui passe notamment par le fait de « revoir les aides aux entreprises pour les réorienter [...] vers la création d'emplois ». Proposer une telle « politique



NORD LITTORAL

industrielle », cela revient à se placer sur le terrain du grand patronat, et non sur celui des travailleurs. C'est aussi s'en remettre à l'État, à la région et aux

responsables des institutions pour combattre le chômage et la misère. Les personnalités politiques de gauche présentes ont d'ailleurs poursuivi sur la même

lancée.

Léon Deffontaines par exemple, tête de liste PCF aux élections européennes, a défendu l'idée d'une réglementation au niveau européen contre la mise en concurrence des travailleurs. Mais comment les travailleurs pourraient-ils se fier à une réglementation nationale ou européenne, voire à une « politique industrielle » pour être protégés des attaques du patronat ? Il faut empêcher les capitalistes qui possèdent les moyens de production d'imposer leurs choix aux travailleurs et à toute la société.

Correspondant LO

Aides à domicile – Oise : 460 emplois menacés

Le 9 février, les aides à domicile de l'Oise ont appris que leur employeur, l'Association pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ASDAPA), était placé en redressement judiciaire. L'Association aurait de graves difficultés financières.

Les 460 salariés veulent la garantie d'être payés. Tous s'inquiètent pour leur avenir et celui des personnes qui ont recours à ce service. L'ASDAPA de l'Oise compte aujourd'hui trois sites, Beauvais, Compiègne et Monchy à côté de Liancourt. C'est un service indispensable, en particulier pour permettre aux personnes âgées de rester chez

elles. Les aides à domicile assurent de multiples tâches telles que la toilette, les repas, le ménage, et sont souvent les seules que ces personnes âgées voient dans la journée. Ce métier est donc ô combien utile. Mais les conditions de travail sont difficiles et ne cessent de s'aggraver : course entre deux interventions, heures supplémentaires, emploi du

temps trop souvent modifié au dernier moment. Quant au salaire, il est totalement insuffisant.

Plusieurs travailleuses présentes au tribunal dénonçaient en particulier le statut précaire des aides à domicile qui ont vu leurs avantages rognés, et plus généralement le manque de personnel pour assumer toutes les tâches, qui de ce fait alourdit encore la charge de travail. C'est pourquoi, entre autres, plusieurs salariés s'étaient déjà mobilisés lors de trois mouvements de grève précédents.

C'est plus généralement la reprise, en 2017, par le groupe Avec (anciennement Doctegestio) qui est dénoncée. Le conseil départemental refusant de financer l'association à hauteur de ses dépenses, celle-ci a dû faire appel à des financements privés. Comme tout groupe privé, le groupe Avec a cherché le profit et a, entre autres choses, réduit le nombre de salariés de moitié, tout en continuant à accumuler des dettes. Il faut préciser que ce groupe spécialisé dans le domaine de la santé emploie 12 000 salariés et a déjà été

épinglé pour sa gestion et sa fâcheuse tendance à payer les salariés avec retard.

Dans tout le pays, pour de nombreuses associations spécialisées dans le même domaine, sur lesquelles l'État se décharge en général, alors qu'il s'agit d'assurer des services indispensables à la population, la diminution des budgets des collectivités locales et la rapacité des groupes privés ont les mêmes conséquences désastreuses.

Aline Retesse

Cotelle- Rhône : la javel tue les microbes, Colgate tue les emplois

La direction de Cotelle, filiale de Colgate-Palmolive (CP), a annoncé le 31 janvier la fermeture de l'usine de Rillieux-la-Pape (Rhône) pour septembre 2024. Cette usine qui conditionne la Javel Lacroix et les doses de Soupline emploie 104 salariés qui seraient donc tous licenciés.

Le prétexte invoqué pour condamner les travailleurs au chômage est le déclin des ventes. Le chaos de l'économie capitaliste entraîne des bouleversements dans le secteur de la chimie et les actionnaires annoncent des restructurations pour maintenir les profits et le taux de leurs actions en Bourse. D'ailleurs le groupe CP se porte bien : pour l'ensemble de l'année 2023, le bénéfice net s'est élevé à 2,3 milliards de dollars,

contre 1,8 milliard l'année précédente. Le déclin des ventes n'est donc qu'un prétexte.

Quoi qu'il en soit, si Colgate a décidé de fermer cette usine, ce n'est pas aux salariés d'en faire les frais, et le groupe aurait les moyens de les indemniser pour assurer leur avenir. Pour l'instant, la direction ne propose aucune solution de ré-emploi et ne prévoirait de concéder qu'un mois de salaire par année d'ancienneté, avec un

maximum de 24 mois. C'est scandaleux alors que ces travailleurs ont enrichi les actionnaires de Colgate-Palmolive durant des années.

L'âge de départ à la retraite est repoussé, le chômage de moins en moins indemnisé. Avec le licenciement, les travailleurs licenciés sont poussés dans la pauvreté.

Vendredi 9 février, ceux de Cotelle ont organisé un débrayage avec un rassemblement devant l'usine et confectionné des banderoles détournant le slogan « Lacroix tue 100 % des microbes » en « Colgate tue 100 % des emplois ». Ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

SNCF : vive la grève des contrôleurs !

Les contrôleurs SNCF ayant annoncé une grève pour les salaires à partir du 17 février, la réplique médiatique et politique s'est déchaînée.

Les médias, généralement muets sur les conditions de vie des cheminots, se sont aussitôt répandus sur les désagréments des familles retardées pour leur départ en vacances. Plusieurs ont menti sur les salaires des contrôleurs, les traitant une fois de plus de privilégiés et le Premier ministre Atal s'est permis d'affirmer que le « travail est un devoir ». Mais, jusqu'à présent, devoir ou obligation, le travail est le propre des travailleurs, de ceux qui font tout tourner dans ce

monde. On ne peut décemment pas parler de travail lorsqu'on s'emploie à calomnier, assis sur sa paye et ses avantages de larbin de la plume, du micro ou de la politique, les prolétaires qui relèvent la tête.

En défendant leurs salaires et leurs conditions de vie, les contrôleurs défendent aussi ceux de tous les travailleurs. Cela leur vaut les injures d'Atal et de ses semblables, défenseurs des seuls qui vivent sans travailler, les exploités.

P. G.

Fonderies de l'Authion – Angers : aux pollueurs de payer !

Dépolluer le site des Fonderies de l'Authion est indispensable et urgent. Mais pourquoi la collectivité devrait-elle en assumer le coût ?

Fin 2023, le conseil municipal des Ponts-de-Cé, près d'Angers, a voté le versement de 76 000 euros à la société Alter Public pour la réalisation d'études préalables à la dépollution du site des anciennes Fonderies de l'Authion. Leur fermeture en 2008 s'était soldée, après une lutte courageuse, par le licenciement de tous les salariés.

Notre camarade Didier Lizé, élu municipal Lutte ouvrière aux Ponts-de-Cé, a refusé d'approuver ce chèque à Alter Public, car c'est aux pollueurs de payer. Que la municipalité des Ponts-de-Cé et l'agglomération

Angers Loire Métropole se penchent enfin sur ces lieux laissés à l'abandon, ce n'est pas trop tôt. La carcasse de l'usine fait désordre, dans cette zone des bords de Loire classée au patrimoine mondial de l'Unesco, et dans cette agglomération présidée il n'y a pas si longtemps par Christophe Béchu, l'actuel ministre de la Transition écologique ! Une vraie verrue sur le quartier Saint-Aubin.

Le site est pollué en profondeur par toutes sortes de produits toxiques, dont l'amiante. Et ces bâtiments sont souvent occupés par des familles sans logis, au

péril de leur santé et de leur sécurité.

Les factures de la dépollution, estimée à des millions d'euros, et des études préparatoires devraient être présentées aux anciens patrons, notamment Valfond et UBS, au lieu d'être à la charge de la collectivité. Ces grandes entreprises ont accumulé au fil des ans des bénéfices considérables, en imposant aux travailleurs exploitation et pénibilité. Leurs actionnaires ont donc les moyens de payer, et ce ne serait que justice d'exiger des licenciés et pollueurs qu'ils assument financièrement le nettoyage du site sur lequel ils ont prospéré, en toute irresponsabilité sociale et environnementale.

Correspondant LO

Solodi Lacoste – Troyes : grève pour les salaires

Lundi 12 février, les salariés de Solodi, filiale logistique du groupe Lacoste, se sont mis en grève sur le site de Buchères, près de Troyes.

Ils ont répondu nombreux à l'appel de l'intersyndicale, dont la revendication la plus importante est une augmentation du salaire de 175 euros brut pour tous.

Alors que les prix flambent, la direction n'envisageait qu'une hausse dérisoire des salaires de 2,3%. Cela a été ressenti comme une véritable provocation car Solodi se vante de n'avoir jamais fait autant de profits. Le groupe Maus, auquel appartient Lacoste, s'est quant à lui positionné pour acheter le Club Méditerranée.

À l'opposé, pour les

travailleurs, les salaires sont bas, la précarité des contrats de travail est le lot de la majorité. S'y ajoutent des conditions de travail difficiles voire aberrantes. L'entrepôt de Buchères est récent, mais les pannes dues au sous-investissement sont récurrentes : « C'est un entrepôt moderne avec des machines de chez Wish », blaguent certains.

Une centaine de grévistes, embauchés mais aussi intérimaires, rejoints par des non-grévistes, tiennent un piquet à l'entrée des camions de livraison. Aucune

merchandise ou presque n'est entrée ou sortie le 12 février. La plateforme de Buchères étant la seule du e-commerce Lacoste en Europe, cela peut entraîner des pénalités pour retard de livraison. La direction a réagi en envoyant un huissier constater le blocage et a utilisé le parking de l'entrepôt voisin, celui de Petit Bateau, pour stationner certains de ses camions.

Les grévistes, qui ont fait connaître leur mouvement dans la presse locale et sur France3, ont voté la poursuite de la grève dans les mêmes conditions pour le lendemain. Le bras de fer est engagé.

Correspondant LO

Arras : infirmières libérales en colère

Jeudi 8 février, une trentaine d'infirmières libérales s'étaient donné rendez-vous à l'appel d'un collectif national, pour exprimer leur colère par une opération escargot et un rassemblement devant la CPAM d'Arras avec tracts et banderoles.

Fin janvier, le gouvernement leur a octroyé une augmentation de leur indemnité de déplacement, passée de 2,50 euros à 2,75, une augmentation bien ridicule face à l'envolée des prix et des factures. Ces infirmières et infirmiers dénoncent aussi les conditions de travail qui se dégradent depuis plusieurs années. Avec les nouveaux forfaits mis en place il y a deux ans, ce sont des algorithmes qui calculent le temps et l'acte de soin nécessaires pour les patients, sans tenir compte de leur état physique ou moral réel. Lors du rassemblement, les critiques des infirmières fusaient : « On ne soigne pas des machines » ; « Le BSI (bilan de soins infirmiers) enlève toute humanité » ; « Moi je l'appelle BSM, bilan de soins de merde ! » ; « Tous les jours, on a l'impression qu'il y a une nouvelle annonce qui va aggraver nos conditions de travail. » En effet, un projet de loi est actuellement

à l'étude, visant à créer des forfaits annuels pour chaque patient. « Ça sera diviser pour mieux régner » : chaque patient aura un budget minuscule pour ses soins médicaux et paramédicaux à l'année et chaque professionnel devra faire avec une part insignifiante.

Pendant ce rassemblement, les infirmières ont distribué des tracts aux automobilistes aux carrefours et sur le boulevard, pour expliquer largement les raisons de leur mobilisation. Elles ont trouvé un large soutien. Des passants tenaient à marquer leur solidarité, y compris klaxons à l'appui.

De nouveaux rassemblements des infirmières et infirmiers vont être organisés nationalement et localement dans les prochaines semaines pour continuer à se battre ensemble face aux attaques du gouvernement.

Correspondant LO

Thales – Cholet : la grogne ne faiblit pas

En 2023, grâce aux budgets militaires en hausse et aux commandes qui en découlent, les actionnaires de Thales ont empoché des profits substantiels. Pourtant, en 2024, la direction ne propose que 3,2 % d'augmentation dite générale.

En réalité, ladite augmentation exclut les ingénieurs et les cadres, donc une bonne partie des salariés. Aussi les organisations syndicales réclament-elles 7 % d'augmentation générale et 3 % d'augmentation individuelle.

Depuis le 8 janvier, les débrayages d'une heure se succèdent et les travailleurs répondent présent. La grogne ne faiblit pas, avec à chaque fois entre 300 et 500 salariés sur un effectif de 2 000. Jeudi 8 février, le cinquième rassemblement depuis le début des négociations annuelles obligatoires a confirmé la persistance du mécontentement.

Les travailleurs sont scandalisés par les résultats faramineux de l'entreprise ces dernières années, et Thales prévoit 1,2 milliard d'euros de bénéfices pour 2024. L'industrie de l'armement rapporte des dividendes au sommet, et il faudrait que les travailleurs se serrent la ceinture ? Cela ne passe pas.

Jeudi 15 février, à quelques kilomètres de Cholet, la direction devait officiellement présenter les résultats 2023 dans le cadre d'une sorte de grand-messe annuelle. Une occasion pour les travailleurs de se faire entendre une nouvelle fois.

Correspondant LO



Salariés agricoles : les ouvriers de la terre face aux patrons de l'agriculture

Parmi les mesures de « simplification » négociées entre la FNSEA et le gouvernement après le mouvement des agriculteurs, certaines concernent les salariés du secteur agricole, mais le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne sont pas en leur faveur.

Attal a ainsi annoncé le 1^{er} février qu'il allait « *lancer un chantier sur la simplification du droit du travail, par exemple une plus grande automaticité des dérogations à la durée légale du travail pendant les périodes de moissons.* »

Il s'est aussi engagé à pérenniser un dispositif concernant le travail saisonnier en agriculture. Celui-ci permet à un agriculteur de bénéficier de l'exonération de cotisations patronales de Sécurité sociale sur les bas salaires (jusqu'à 1,25 smic) quand il embauche un travailleur saisonnier. C'est un cadeau direct fait aux patrons de l'agriculture, dont certains ne sont vraiment pas à plaindre, mais aussi une incitation à maintenir les salaires très bas.

Effectivement, beaucoup d'ouvriers agricoles ne gagnent guère plus que le smic pendant toute leur carrière. Bien des saisonniers

sont soumis au régime des contrats Tesa (titre emploi simplifié agricole) : ils multiplient les CDD n'excédant pas trois mois, sans prime de précarité.

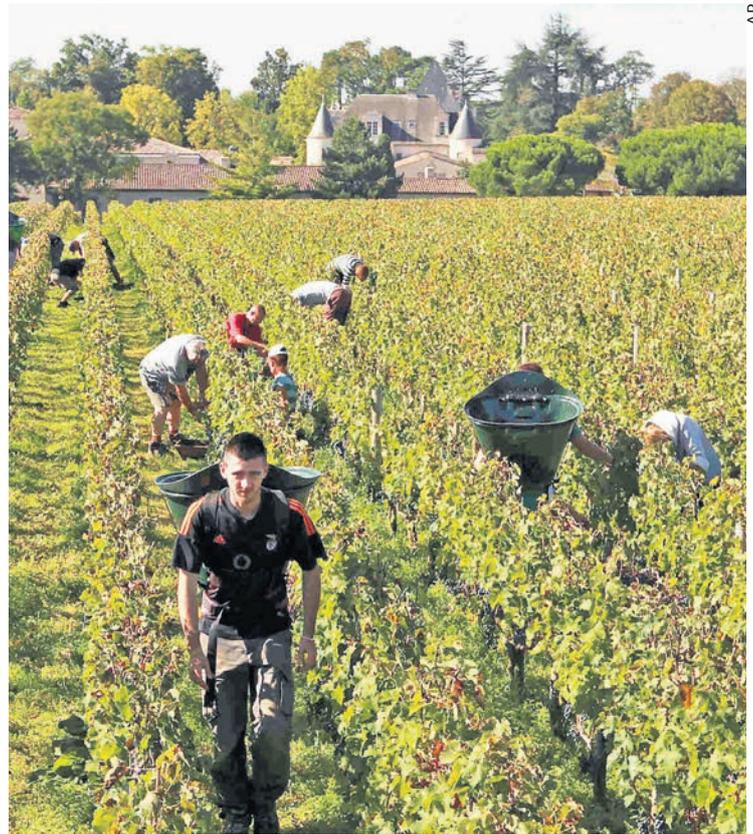
Sous prétexte de compétitivité, il est aussi question de reconnaître le secteur agricole comme un secteur de « métiers en tension », notamment pour accorder des visas de travailleurs saisonniers à des étrangers, qui sont nombreux dans les vignes, l'arboriculture ou le maraîchage. Cela ne peut que fragiliser un peu plus ces travailleurs étrangers face à leurs patrons, alors qu'ils vivent déjà des situations d'exploitation féroce et dans des conditions de travail et d'hébergement indignes, qui font scandale régulièrement. On l'a vu avec les décès dus aux fortes chaleurs l'été 2023 en Champagne parmi les travailleurs faisant les vendanges

Ces conditions indignes

ne concernent pas que les travailleurs étrangers. Les salariés employés pour les vendanges, la cueillette des légumes et des fruits, ainsi que les bergers, dénoncent les hébergements dans des caravanes ou des cabanes, le manque d'eau potable, d'électricité et de chauffage, de toilettes accessibles. Les ouvrières des champignonnières racontent des conditions de travail dignes des usines du 19^e siècle, avec par exemple l'interdiction d'aller aux toilettes.

Pendant leur mouvement, les agriculteurs exploitants mettaient en avant leur rôle crucial dans la production de nourriture. Mais les salariés de ce secteur sont tout aussi indispensables.

Même les exploitants agricoles dans les grandes cultures ou l'élevage, qui travaillent le plus souvent seuls, font de plus en plus appel à des salariés d'entreprises de travaux agricoles ou de Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole) pour les travaux spécifiques, comme la moisson. Évoquant les tracteurs qui sont devenus l'emblème du mouvement des paysans,



un salarié du secteur faisait d'ailleurs remarquer que ce sont souvent des salariés agricoles qui les conduisent, en particulier dans les grandes exploitations.

Alors que les chefs d'exploitation agricole sont environ 400 000, l'agriculture compte un million de salariés saisonniers selon l'ANFA (Association nationale paritaire pour l'emploi et la formation en agriculture), qui effectuent un tiers du volume total du travail. Il faut leur ajouter 173 000 salariés

agricoles permanents « non familiaux », un nombre en augmentation du fait de l'agrandissement de la taille des exploitations. Avec les 440 000 ouvriers de l'industrie agroalimentaire, ces travailleurs représentent une réelle force sociale. La lutte pour leurs intérêts en tant que travailleurs offrirait une tout autre perspective aux petits paysans que celle des capitalistes de la terre représentés par la FNSEA.

Valérie Fontaine

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Union européenne : vers un Schengen militaire ?

Le 30 janvier, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne ont signé un accord créant un « corridor de transport militaire » des ports de la mer du Nord jusqu'au flanc est des armées de l'OTAN, c'est-à-dire à la frontière russe.

L'accord s'intègre dans la création à l'échelle européenne d'un « Schengen militaire », un espace de libre circulation de troupes et de matériels militaires entre pays européens membres de l'OTAN, similaire aux accords de Schengen censés autoriser la circulation sans entrave des ressortissants européens.

Il s'agit de développer des

infrastructures de transport, des routes, des ponts, des ports, des voies ferrées en vue d'un conflit généralisé. Mais la circulation du matériel de mort se heurte aussi aux prérogatives nationales. Ainsi, en 2022, regrette le général Poulette, responsable de l'acheminement militaire au sein de l'armée française, l'Allemagne a refusé l'autorisation de passage des

porte-chars français à destination de la Roumanie, évoquant une réglementation européenne et un poids à l'essieu trop important. Ensuite, le passage de trains militaires français à travers l'Allemagne nécessite, d'une part le changement de conducteur, mais aussi des négociations pour passer avant les trains de charbon destinés aux centrales électriques allemandes. Comme le déplore le général : « L'obstacle est que, l'Europe étant un continent en paix, nous respectons les lois du temps de paix. »

Alors que partout les



JÉRÔME SALLES AP SIPA

Transport de blindés français en Roumanie.

frontières se referment sur les peuples, que des murs de barbelés se dressent sur le continent européen, que des milliers de migrants meurent en tentant d'atteindre l'Europe, l'urgent

est donc de réaliser des corridors, non pas humanitaires, mais militaires. Et la liberté de circulation serait enfin promise aux engins de mort.

Christian Bernac

Italie : chez Stellantis, menaces patronales et démagogie

À l'usine historique Fiat de Mirafiori, à Turin, qui fait partie maintenant du groupe Stellantis, des travailleurs ont débrayé le 7 février, suite à l'annonce par Tavares de leur mise au chômage technique jusqu'à la fin du mois de mars.

En même temps que la direction annonçait le chômage partiel pour le secteur carrosserie, le PDG de Stellantis, Tavares, faisait planer la menace de la fermeture totale de toute l'usine, ainsi que de celle de Pomigliano, dans la banlieue de Naples, si le gouvernement italien ne soutenait pas le secteur automobile. Ces dernières semaines, celui-ci a fait mine de s'opposer à la politique de Stellantis, Giorgia Meloni, la dirigeante d'extrême droite du gouvernement, accusant le groupe de privilégier la France et d'abandonner le « joyau italien ». Tavares a répliqué, dans une interview : « Plutôt que

d'attaquer Stellantis sous prétexte que nous produisons moins dans votre pays, l'Italie ferait mieux de protéger les emplois du secteur automobile. » Comment ? En mettant plus d'argent sur la table pour soutenir la transition électrique. Le patron de Stellantis a par exemple déclaré que l'électricité coûte trop cher en Italie et que les infrastructures n'y sont pas assez développées.

Tavares donne des milliards aux capitalistes qui contrôlent Stellantis, à commencer par la famille Agnelli-Elkann, qui reste l'actionnaire principal du trust. Et ce ne sont pas les froncements de sourcils de Meloni qui vont l'empêcher

de continuer à pomper l'argent public. Le gouvernement italien se plie en fait sagement aux exigences du trust et a annoncé la hausse de la prime à l'achat d'un véhicule électrique, à près de 14 000 euros. S'y ajoutent les centaines de millions déjà versés pour la restructuration des usines, la transformation de certaines en pôles logistiques ou usines de production de batteries, etc.

Tout cet argent n'empêche nullement le trust de poursuivre ses attaques contre les travailleurs. Depuis la fusion du groupe Fiat-Chrysler avec PSA au sein de Stellantis, plus de 7 500 emplois ont été supprimés dans ses usines italiennes, dont la production a pourtant augmenté de plus de 9 % en 2023. C'est aux dépens des travailleurs, avec des cadences

augmentées, des transferts d'un atelier à l'autre, d'une équipe à l'autre ou même d'une usine à l'autre, que Stellantis produit plus, avec moins d'ouvriers.

La direction fait miroiter des milliers de nouveaux emplois dès qu'arriveront les modèles électriques et les nouvelles usines de production de batteries, qui remplaceront celles de production de moteurs thermiques. En attendant, c'est le chômage partiel, la fermeture d'ateliers et la rumeur de fermeture d'usines entières que les ouvriers subissent. Et les pressions au départ en échange de primes se multiplient sur les ouvriers les plus casés par le travail, venant confirmer les craintes.

Avant les dernières annonces, Mirafiori tournait déjà au ralenti côté Carrosserie, les semaines de chômage technique alternant avec les semaines travaillées. En Mécanique par contre, les samedis obligatoires s'enchaînent, tandis que, dans les bureaux, des employés sont externalisés dans une filiale, ce qui promet une baisse de leurs conditions de salaire et de travail.

Dans le sud du pays, la réorganisation bat son plein à l'usine de Melfi. Des centaines de travailleurs sont transférés à l'usine de Pomigliano, à plus de 150 km. L'un d'eux, transféré sur la chaîne qui produit l'Alfa Romeo Tonale – dont la direction vient d'annoncer l'arrêt de production – expliquait fin janvier dans un quotidien local : « À

plus de 50 ans, je dois aller à des kilomètres de ma famille, tenir un poste où, en 1,50 minute très exactement, je dois exécuter trois opérations sur la carrosserie, parcourir 20 mètres pour aller chercher une pièce et revenir pour la mettre en place. C'est absurde, mais ils s'en foutent. Ils nous parlent de transition vers l'avenir, mais pour les ouvriers, c'est le retour au 19^e siècle. »

Pour s'opposer à ces attaques, les directions syndicales en appellent à une « vraie politique industrielle » ou, dernière trouvaille, à une entrée de l'État au capital de Stellantis, à l'image de l'État français qui possède 6 % du capital du trust. Les différents partis font mine de croire qu'ainsi le gouvernement italien tiendrait un moyen de pression sur Stellantis. Comme si, en France, l'État actionnaire protégeait les emplois, les conditions de travail et les salaires des ouvriers !

Le patron et les responsables politiques, du gouvernement ou de l'opposition, voudraient faire croire aux travailleurs qu'ils sont embarqués dans une guerre contre ceux des autres pays pour obtenir la production de nouveaux modèles. Les travailleurs doivent raisonner à l'opposé : pour pouvoir prendre sur les milliards de profits des Agnelli et des Peugeot de quoi maintenir des conditions de vie dignes pour tous, il leur faut s'unir par-delà les frontières.

Nadia Cantale



Devant l'usine Fiat de Mirafiori, le 7 février.